

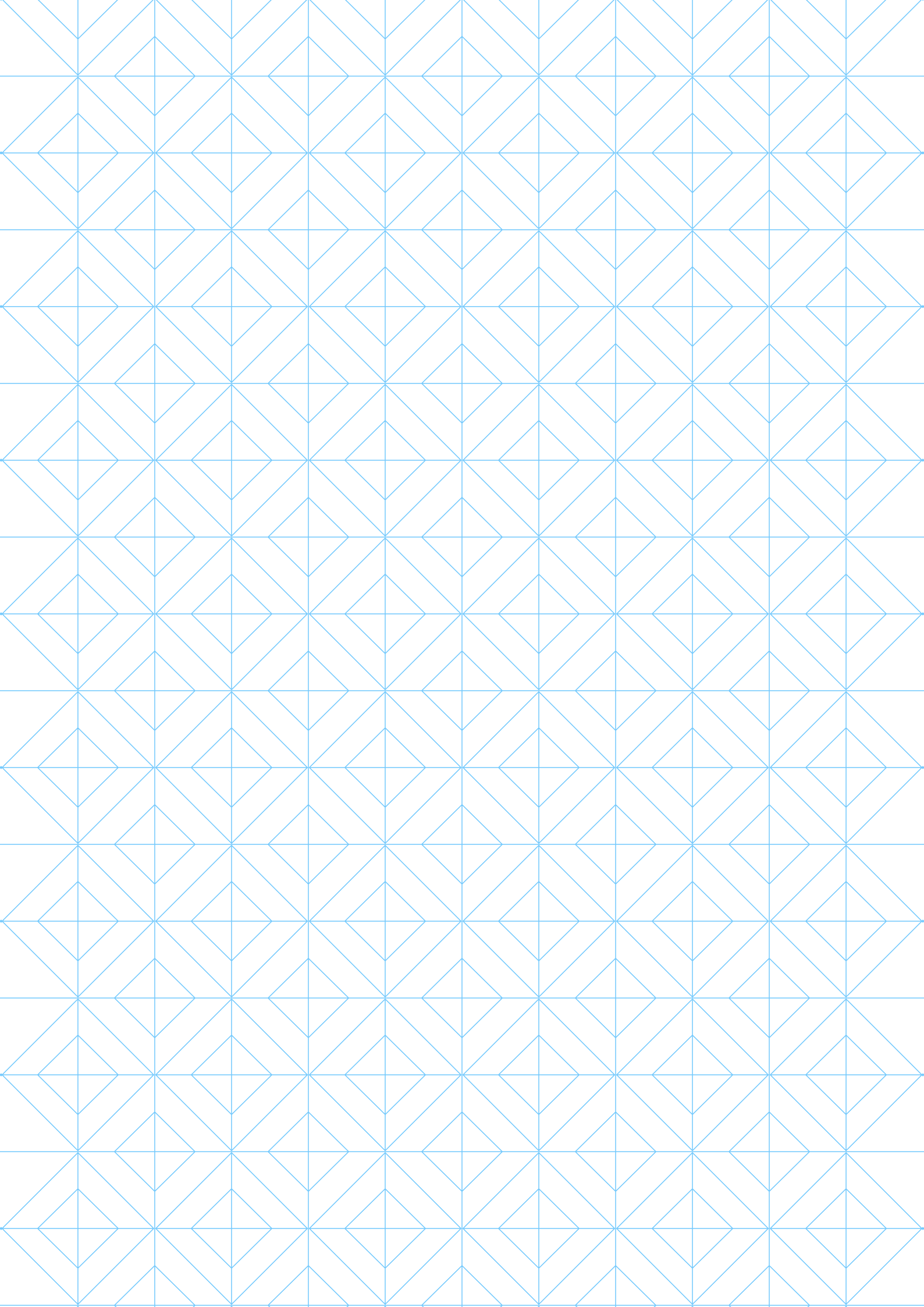


IPECA

UNE VIE À VOUS PROTÉGER

2021

RAPPORT
DE GESTION



IPECA PRÉVOYANCE 2021

So
mm
ai
re

#01

STRATÉGIE

Entretien avec Philippe Pezet et Marc Legrand / 7

Interview de Philippe Ricard / 11

Éclairage d'Élie El Hawa / 14

#02

À PROPOS

IPECA en un coup d'œil / 17

Nos atouts pour vous protéger / 19

Notre gouvernance / 23

#03

EN ACTIONS

Faits marquants 2021 / 31

Plan stratégique 2022-2025 / 33

Développement affinitaire / 37

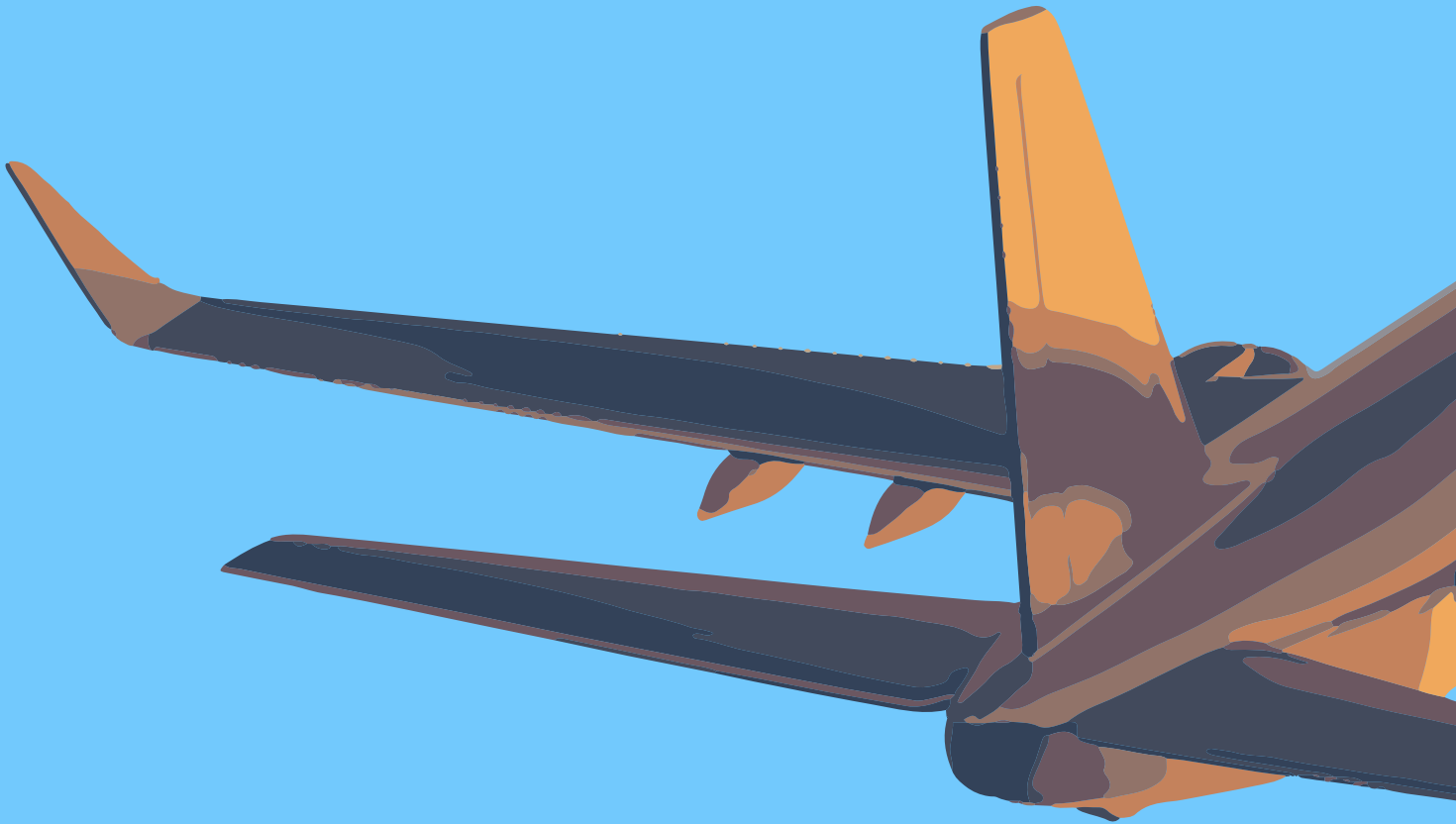
Prévention & Action sociale / 40

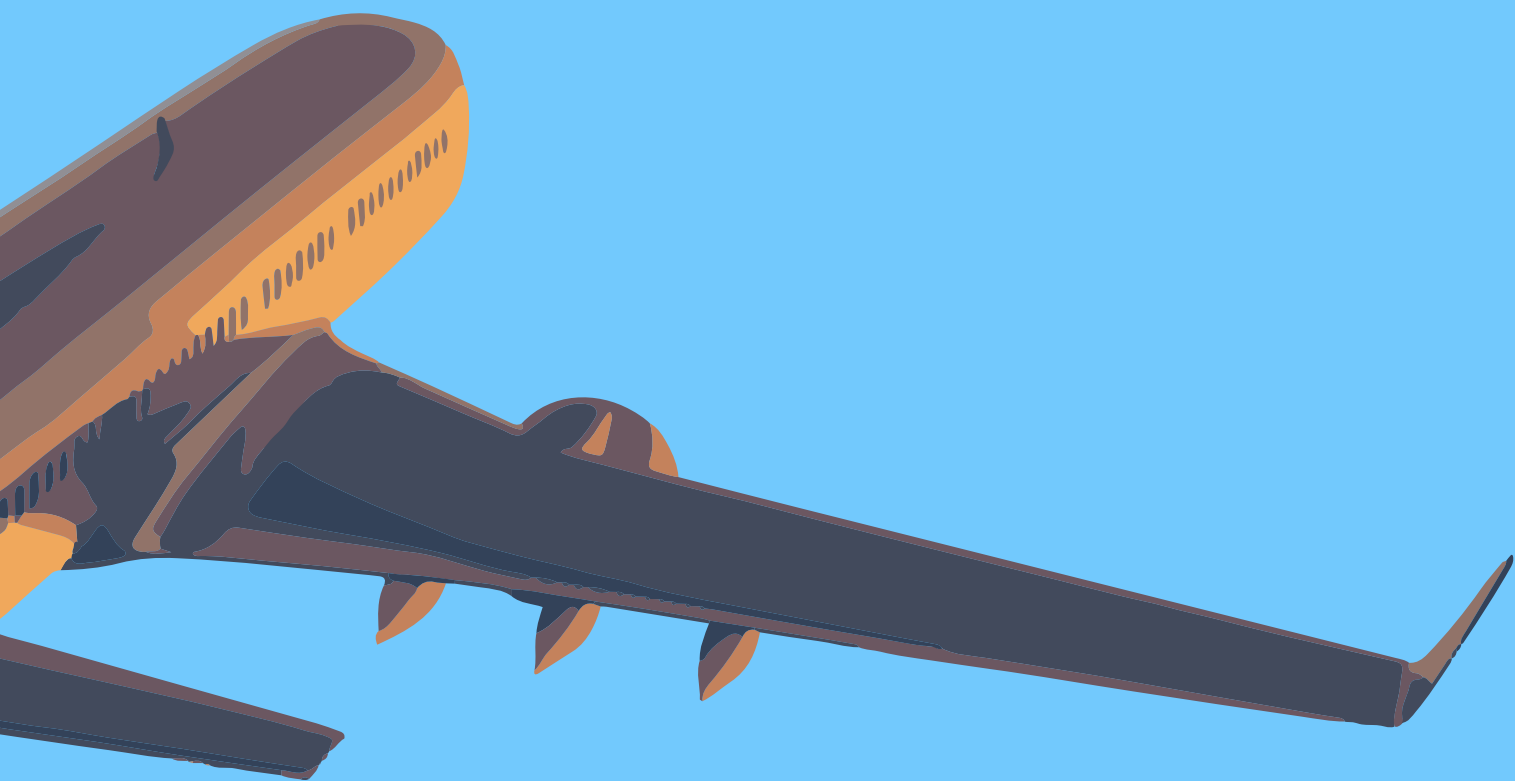
Proximité clients / 43

Pilotage opérationnel & Innovation / 47

Organisation & Richesse humaine / 53

#01





Stratégie

- ◆ Entretien avec Philippe Pezet et Marc Legrand
- ◆ Interview de Philippe Ricard
- ◆ Éclairage d'Élie El Hawa

ENTRETIEN CROISÉ



P. Pezet & M. Legrand

Président et Vice-Président d'IPECA PRÉVOYANCE

2021 marque un tournant pour IPECA PRÉVOYANCE. Mise en œuvre de l'Alliance avec la MSAé, nouveau plan stratégique : de nouvelles perspectives se dessinent, mais toujours dans la continuité des valeurs de l'Institution. Explications avec Philippe Pezet et Marc Legrand, respectivement Président et Vice-Président d'IPECA PRÉVOYANCE.

Comment l'environnement d'IPECA a-t-il impacté son activité en 2021 ?

Philippe Pezet : D'ores et déjà nous pouvons dire que nous avons appris, en cette deuxième année de pandémie, à vivre et à travailler dans un contexte trouble. En cela, l'année a montré la résilience et l'engagement des femmes et des hommes de l'Institution : c'est une période qui fatigue psychologiquement et cette résilience est pour moi un marqueur fort de l'année.

Marc Legrand : Je ne l'aurais pas mieux dit, Philippe. J'ajouterais également que l'année s'est mieux déroulée que prévue pour notre environnement affinitaire qu'est le secteur aéronautique et aérospatial. Certes, les plans sociaux ont bien eu lieu, mais nous avons réussi à en maîtriser l'impact pour l'Institution. Nous savions que nous risquions de perdre des participants en contrat collectif du fait de ces plans, nous avons donc anticipé et redoublé d'efforts pour compenser par l'assurance individuelle.

Cela explique-t-il les résultats de l'Institution ?

M.L. : Tout à fait. Le secteur aéronautique a par ailleurs connu une reprise d'activité, avec une fin d'année très positive, notamment en prises de commandes. La filière prépare l'avenir en investissant dans des technologies plus vertes. On assiste à une mobilisation qui suscite de nouveaux recrutements de profils experts sur le sujet. Tout cela est très encourageant.

P.P. : Et j'ajouterais que nos résultats sont également le reflet de la grande performance commerciale de nos équipes en 2021, avec près de 12 millions d'euros de prise de nouveaux contrats. Avec 226 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2021, nous nous rapprochons de notre objectif de 250 millions d'euros pour 2025. Et ceci nous le devons à notre stratégie affinitaire. Ainsi qu'au modèle que nous sommes en train de construire, rassemblant le métier d'assureur à celui de la prévention, de manière intégrée, au service d'un secteur que l'on connaît bien.

Justement, qu'en est-il de l'Alliance IPECA-MSAé ?

M.L. : Cette année a été marquée par le renouvellement statutaire des Instances d'IPECA PRÉVOYANCE, mais aussi par celui de la MSAé qui était partie intégrante de la mise en œuvre de l'Alliance et notamment des activités de prévention portées par la mutuelle. Côté opérationnel, l'année a bien entendu été celle de la convergence. Un grand travail pour transférer les produits de la MSAé dans le système d'information d'IPECA PRÉVOYANCE. Mais également un accompagnement des anciens personnels de la mutuelle pour les former aux nouveaux outils.

P.P. : Nous sommes effectivement sur la bonne voie : la convergence technique est faite et la convergence humaine se termine. Le socle est posé et 2022 sera l'année du déploiement des services de prévention.

Comment allez-vous construire cette offre de prévention ?

M.L. : Nous avons décidé de lancer un Observatoire sur les risques professionnels de la filière aéronautique et spatiale, qui s'appuie sur une approche partagée avec la majorité des entreprises du secteur, adhérentes de l'Institution ou encore adhérentes du GIFAS. Il nous permettra d'analyser les risques propres au secteur de l'aéronautique et de l'aérospatiale et proposer des actions tenant compte des spécificités de la filière.

P.P. : La prévention est effectivement un axe stratégique du nouveau plan d'entreprise d'IPECA. Cet observatoire va nous permettre de construire des solutions répondant aux besoins réels de nos adhérents, mais nous pourrions aussi nous appuyer sur ses enseignements pour proposer une offre de conseils en prévention des risques.

Pourquoi avoir placé la prévention au cœur de votre stratégie ?

M.L. : Tout d'abord parce qu'il y a un intérêt fort des entreprises et des représentants des salariés. L'adage « mieux vaut prévenir que guérir » a du sens, surtout dans le secteur aéronautique où les sinistres peuvent être graves.

P.P. : Et il est intéressant de remarquer que nous ne sommes pas les seuls à le penser. L'accord national interprofessionnel sur la prévention des risques au travail a été repris par le Parlement français et la loi accordante, sortie en août 2021, oblige désormais tous les employeurs à se saisir du sujet de la prévention des risques au travail. Cela crée une véritable opportunité pour l'Alliance IPECA-MSAé, en plus d'être un cercle vertueux pour tous.

Quels sont les autres axes de votre nouveau plan stratégique ?

M.L. : Il y a naturellement le développement de notre activité. D'une part, comme le disait Philippe à l'instant, nous nous devons de saisir les opportunités de l'Alliance IPECA-MSAé, pour aller remporter de nouveaux contrats de Santé-Prévoyance. Mais il va aussi nous falloir travailler sur le taux de rétention, pour convertir les départs des assurés à la retraite en contrats individuels.

P.P. : Notre stratégie repose également sur la proximité avec nos clients. Avec l'Alliance, nous devons leur présenter une offre rationalisée de produits individuels et veiller à ce qu'ils s'y retrouvent. Nous comptons d'ailleurs beaucoup sur les agences IPECA & MSAé pour créer du lien avec eux, via des événements physiques par exemple,

comme nous avons pu le faire avec les Rencontres de la forme en 2021, à une autre échelle.

M.L. : L'un des piliers de notre plan stratégique 2025 concerne notre modèle opérationnel et notre capacité à le moderniser au fil du temps. Il est essentiel que nous continuions nos efforts de digitalisation, de dématérialisation des process, pour optimiser nos outils de gestion et rester compétitifs.

P.P. : Enfin, l'axe transverse de notre stratégie est celui de l'organisation et de la richesse humaine. Nous ne pouvons pas mener à bien les autres axes du plan sans aborder celui-ci. Nous devons pour cela renforcer nos compétences pour mener à bien la réflexion sur notre organisation, désormais plus complexe et décentralisée. Il y a beaucoup de choses à faire ! Et le Conseil d'administration a pleine confiance en la Direction générale pour mener à bien ce chantier.

Que peut-on souhaiter à IPECA pour 2022 ?

M.L. : Je dirais tout d'abord de conserver notre bon niveau de solvabilité. Et il sera essentiel de continuer à maîtriser nos frais de gestion, malgré des charges supplémentaires. Cela a été le cas cette année, et c'est un succès dont nous pouvons nous féliciter, car cela participe à notre compétitivité sur le marché.

P.P. : Je te rejoins complètement, Marc. Il nous faudra également nous assurer de la bonne montée en compétences des équipes. Il y a un enjeu de satisfaction de nos assurés qui n'est pas neutre dans l'équation.

M.L. : Un enjeu central au bon développement de notre Alliance. Tout cela dans un contexte que nous espérons bien évidemment plus léger, moins contraint par la pandémie. Pour autant, l'année nous réservera forcément des surprises. Il faudra garder un œil sur le déploiement de l'accord de branche de la métallurgie à laquelle nos entreprises adhérentes sont affiliées. Il faudra aussi surveiller l'état des échanges sur l'évolution de l'articulation entre la Sécurité sociale et des organismes complémentaires.

P.P. : C'est effectivement un sujet qui a fait l'actualité. Nous avons, avec le CTIP, défendu le modèle existant. Et si le débat est pour l'heure moins intense, l'année 2022 est une année d'élection présidentielle qui rouvrira certainement le sujet de la Protection sociale. Il sera important de garder cette agilité qui nous est propre, pour anticiper au mieux ces mouvements.

M.L. : C'est une valeur qui n'a jamais été aussi importante qu'aujourd'hui et nous pouvons être fiers de l'avoir faite nôtre il y a bien longtemps déjà ! ■





INTERVIEW



Philippe Ricard

Directeur général d'IPECA PRÉVOYANCE

« Une année de construction et d'engagement » 2020 marquait la fin du plan d'entreprise Cap 2020 et l'annonce de l'Alliance IPECA-MSAé. La suite restait à construire et l'année 2021 a vu les équipes de l'Institution s'engager sur tous les fronts. Nouveau plan d'entreprise, convergence opérationnelle, développement affinitaire... le tout dans le contexte pandémique que l'on connaît. Philippe Ricard, Directeur général d'IPECA PRÉVOYANCE, dresse le bilan d'une année déterminante pour demain.

Comment l'année 2021 a-t-elle démarré pour l'Institution ?

Philippe Ricard : Sur les chapeaux de roue ! Tout d'abord, nous avons clôturé le plan d'entreprise précédent et il nous fallait préparer l'avenir en définissant les nouvelles lignes directrices pour IPECA PRÉVOYANCE. Au sein desquelles, il nous fallait intégrer, entre autres, le positionnement de l'Alliance avec la MSAé.

Pouvez-vous nous en dire plus sur les grandes ambitions du nouveau plan d'entreprise d'IPECA PRÉVOYANCE ?

P.R. : Bien sûr. L'idée n'était pas de tout remettre à plat, mais bien de capitaliser sur nos atouts et notre nouvelle Alliance pour se donner une vision à 2025. Nous avons ainsi défini 5 piliers : le développement (individuel comme collectif), la prévention et l'action sociale, l'expérience client, la modernisation de notre modèle opérationnel et enfin l'organisation et la richesse humaine.

Comment ce plan a-t-il été pensé vis-à-vis de l'Alliance ?

P.R. : La mise en place d'un groupement de moyens unique nous offre des opportunités à bien des égards, mais principalement nous permet de proposer un projet commun pour IPECA et la MSAé au bénéfice des adhérents et des participants de l'Institution et de la filière aéronautique et spatiale.

L'année 2022 restera encore impactée par la convergence opérationnelle dans la gestion et l'organisation des offres produits. Il s'agit de fournir un socle relationnel commun à l'ensemble des adhérents et participants des entreprises.

Au-delà de cette étape essentielle, c'est aussi une année charnière, après que la MSAé ait opéré sa mue juridique, dans la mise en œuvre de l'Observatoire des risques professionnels et des services de prévention. Un pilier de notre plan 2025, qui consolide la mission d'intérêt général que porte l'Alliance IPECA-MSAé auprès de la filière aéronautique et spatiale.

Au-delà, l'enjeu majeur sera de redéfinir l'expérience client vécue par les adhérents et les participants par une meilleure connaissance des comportements et des enjeux en matière de santé du secteur aéronautique et spatial. Bien entendu, le développement de nos activités reste un axe important afin que la représentativité du secteur soit renforcée. Dans tous les cas, nous devons rester agiles pour nous adapter à notre environnement.

À ce propos, quel a été le contexte de l'année écoulée et comment a-t-il impacté l'Institution ?

P.R. : Je parlerais plutôt de contextes au pluriel, chacun ayant eu un impact sur les composantes économiques de l'Institution.

Tout d'abord, le contexte sanitaire, bien que mieux maîtrisé, a pu créer un climat d'anxiété qui a pesé sur les individus, les équipes et les organisations. Il a fallu entretenir et soutenir une dynamique dans cet environnement plus qu'instable.

Ensuite le contexte économique a montré une réelle dynamique poursuivant les tendances de 2020, après la mise à l'arrêt de l'économie et des places financières. Nous avons pu observer la croissance exponentielle des marchés actions, mais aussi de l'inflation. Cet élan des marchés traduit en 2021 une certaine dynamique de l'économie, ce qui est une bonne nouvelle : la reprise rapide de l'activité du secteur aéronautique en est d'ailleurs une parfaite illustration. Cela nous donne à tous une vision plus positive de l'avenir et ce malgré l'inflation qui semble s'installer.

Enfin, nous devons parler du contexte plus spécifique du comportement de l'assurance santé et prévoyance. Le rattrapage en 2021 des soins qui, du fait de la pandémie, n'avaient pas pu être réalisés en 2020, mais aussi le bénéfice apporté par le 100 % Santé facilitant l'accès aux soins, ont pesé de manière significative sur les prestations, notamment pour les soins dentaires ou encore l'audiologie. Côté prévoyance, nous avons vécu les conséquences de la morosité de 2020 et de l'installation de la pandémie dans le paysage mondial, impactant directement ou indirectement le nombre d'arrêts de travail.

2021 fut donc une année dense pour les équipes IPECA ?

P.R. : Dans cet environnement, il s'agit d'une année exceptionnelle ! Au-delà des impacts spécifiques liés à ces éléments de contexte, il a fallu œuvrer d'un point de vue opérationnel à la reprise et au transfert du portefeuille de la MSAé, tout en maintenant nos standards

de qualité de services. Les équipes ont été fortement mobilisées tout au long de l'année et ont fait preuve d'engagement et de solidarité.

Par ailleurs, les équipes commerciales sont restées mobilisées. Nous avons vécu une belle année de développement, avec un volume de nouvelles affaires en collectif remarquable, proche de 12 millions d'euros de contrats signés avec de grands groupes de l'aéronautique.

Mais aussi à travers la performance du développement des contrats individuels, destinés aux anciens salariés, avec près de 60 % des personnels partant en retraite qui continuent de nous faire confiance. Ce taux est supérieur de dix points à celui de l'année 2020. Un succès d'autant plus notable qu'il s'agissait de pouvoir accompagner au mieux le contexte des plans sociaux, qui ont pris la forme de départs anticipés à la retraite.

Est-ce là le résultat de votre stratégie de développement affinitaire ?

P.R. : À n'en pas douter. Nous sommes, à notre niveau, partie prenante du secteur aéronautique et spatial et, naturellement, notre développement ne saurait se faire autrement qu'en son sein. Toute notre stratégie est destinée à servir au mieux les entreprises, les salariés et anciens salariés de la filière. Cette orientation se traduit aussi à travers nos investissements financiers : nous avons renforcé de 5 millions d'euros notre participation au fonds Aerofund 4, visant à soutenir et accompagner le développement des entreprises sous-traitantes de l'aéronautique, doublant ainsi notre investissement initial.

En 3 mots, pourriez-vous résumer l'année 2021 ?

P.R. : Je dirais construction, dynamique et engagement. 2021 fut une année de construction de nos fondations et nous avançons en bonne intelligence et à un bon rythme. Dynamique et agile, ensuite, pour mettre en lumière celle de notre développement, mais aussi celle du secteur aéronautique. Et engagement, bien entendu, car je suis très fier de celui de nos collaborateurs, qui ont redoublé d'efforts et d'énergie pour faire de cette année une belle réussite. Mais aussi de l'engagement de nos Administrateurs, par leur implication pour porter l'ambition d'IPECA et de l'Alliance IPECA-MSAé, convaincus de l'utilité de l'approche affinitaire dans l'intérêt général du secteur. ■



ÉCLAIRAGE



Élie El Hawa

Directeur général délégué d'IPECA PRÉVOYANCE

L'année aura été dense pour l'Institution. Un véritable défi relevé haut la main par nos collaborateurs, qui ont montré leur résilience face à une crise qui perdure et une activité en forte hausse. Bilan d'une année 2021 pas comme les autres.

Une charge exceptionnelle d'activité

Nous pouvons le dire sans détour : 2021 aura été éprouvante pour l'ensemble de nos équipes. Tout d'abord, ce fut une deuxième année de perturbations dues au Covid-19, durant laquelle nos collaborateurs ont su rester engagés et agiles pour assurer leurs missions. C'est essentiel et précieux, car c'est justement dans ce type de contexte de crise que nos assurés ont le plus besoin de nous. L'année 2021 a également été une année de rattrapage où partant du principe que : **« rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme »**, les soins qui n'ont pas été consommés en 2020 se sont reportés sur 2021.

Cela a entraîné une très lourde activité de gestion. À ceci s'ajoute une dernière raison, et non des moindres : la mise en œuvre de l'Alliance IPECA-MSAé, nécessitant une convergence technique et humaine.

IPECA-MSAé : une convergence bien engagée

Cette convergence a été réalisée simultanément sur trois axes : les outils, les process et l'humain. La première étape a été de généraliser l'outil IPECA, afin que tous les collaborateurs puissent travailler sur un seul et même système et selon le même process. Sur ce dernier point, nous avons veillé à la formation des équipes aussi bien

sur les nouveaux modes opératoires qu'à l'utilisation des nouveaux outils. Un chantier complexe et exigeant, mené avec talent par nos équipes et qui s'est achevé en 2021.

Là où la convergence technique nécessite un esprit cartésien, la convergence humaine demande patience et accompagnement du changement, afin de prendre en compte les attentes des nouveaux collaborateurs et assurer leur montée en compétences.

Vous l'aurez compris, c'est un projet qui a beaucoup sollicité nos équipes et qui continuera de nous occuper en 2022. J'ai toute confiance en l'engagement des femmes et des hommes qui ont démontré cette année qu'ils étaient capables de vraies prouesses.

Des équipes solides et volontaires

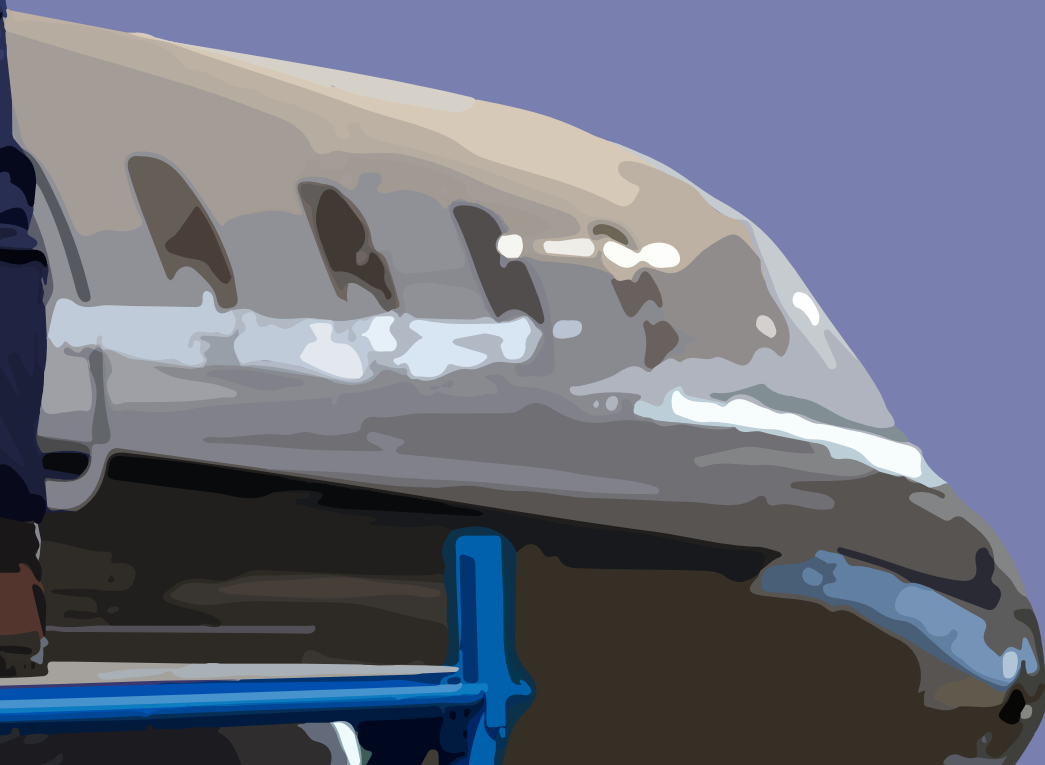
Et c'est cela que je retiendrai de l'année passée : l'engagement sans faille de toutes et de tous, face à la crise qui perdure et face à une activité hors norme. Cet état d'esprit qui fait la fierté de notre Institution nous a permis de réussir ensemble, grâce à la bonne volonté de chacun. Consolidons nos acquis et continuons sur notre progression, les chantiers et les défis ne manquent pas. ■

#02



À propos

- ◆ IPECA en un coup d'œil
- ◆ Nos atouts pour vous protéger
- ◆ Notre gouvernance



IPECA EN UN COUP D'ŒIL



Un esprit paritaire

IPECA fait avancer, depuis plus de 70 ans, la santé et la prévoyance de la communauté de l'aéronautique et l'aérospatiale, civile et militaire. Une histoire privilégiée avec les entreprises, les salariés et les retraités du secteur, qui lui a permis de développer une connaissance inégalée de l'ensemble de leurs attentes, à tous les moments de leur vie. Son organisation est paritaire, représentant de manière égalitaire les personnes et les entreprises, en toute transparence. Ainsi, l'Institution propose une offre diversifiée, allant de la complémentaire santé à la prévoyance individuelle et collective.

Grâce à son affinité avec le secteur, IPECA possède une expertise unique, dont la plus belle preuve réside dans la qualité de ses services. Une qualité que l'Institution évalue de manière continue, pour en garantir la constance. Soucieuse de son indépendance, IPECA possède une taille raisonnable pour rester agile. Cette agilité lui permet de concevoir des solutions sur mesure pour ses clients, au plus près de leurs problématiques. Et de mener une stratégie de partenariats pour investir le champ de l'innovation et activer de nouveaux services, toujours plus pratiques, efficaces et proches de ses clients. Parce que ce sont les entreprises, salariés, comme retraités que l'Institution place au cœur de ses préoccupations, en restant à leur écoute, en allant à leur rencontre, en anticipant leurs besoins. Pour faire avancer, chaque jour un peu plus, la santé et la prévoyance de la communauté de l'aéronautique et de l'aérospatiale civile et militaire.

« Avec 226 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2021, nous nous rapprochons de notre objectif de 250 millions d'euros pour 2025. Et ça nous le devons à notre stratégie affinitaire. Ainsi qu'au modèle que nous sommes en train de construire, rassemblant le métier d'assureur à celui de la prévention, de manière intégrée, au service d'un secteur que l'on connaît bien. »

Philippe Pezet,
Président d'IPECA PRÉVOYANCE

+15,01 %

Cotisations brutes de 2017 à 2021

3,26 M€

Moyenne des résultats nets sur 5 ans

418 

Entreprises adhérentes

271 %

Ratio de couverture

IPECA couvre 2,71 fois son capital de solvabilité requis et 8,01 fois son capital minimum requis

60 %

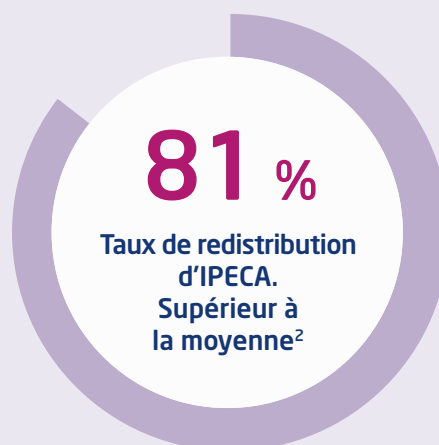
Salariés des entreprises inscrites au GIFAS¹ protégés par IPECA

¹ Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales

1 19 
Salariés

226 M€
Cotisations HT

192 M€
Prestations HT
dont les trois quarts en frais de santé

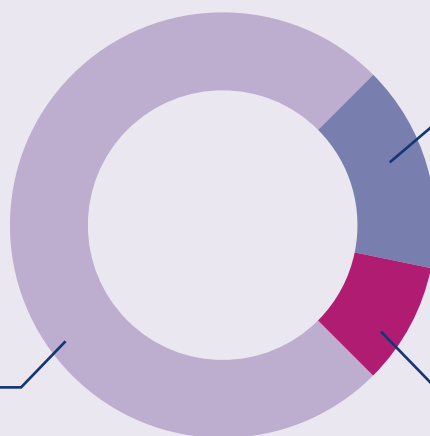


286 514  Bénéficiaires
dont **36 062** Retraités

UNE GRANDE MAJORITÉ
DE PRESTATIONS
DE SANTÉ



75 %
Frais de santé



13 %
Arrêt de travail
invalidité

12 %
Décès

² Moyenne des organismes du marché :
78 % en 2020 source DREES

NOS ATOUTS POUR VOUS PROTÉGER



« L'agilité est une valeur qui n'a jamais été aussi importante qu'aujourd'hui et nous pouvons être fiers de l'avoir faite nôtre il y a bien longtemps déjà ! »

Marc Legrand

Vice-Président d'IPECA PRÉVOYANCE

Agile & réactive

Institution à taille humaine, IPECA compte une centaine de collaborateurs, choisis pour leurs expertises dans l'assurance de personnes. Cette organisation souple et efficace lui donne les moyens de rester réactive sur un marché en perpétuelle évolution, pour répondre dans les meilleurs délais aux problématiques de ses clients.



Solide

Dans un contexte économique incertain, IPECA sait faire preuve d'une gestion financière rigoureuse alliant maîtrise des risques et des coûts. À travers son ratio de solvabilité, elle démontre une solidité financière qui protège ses clients et garantit son avenir.

Proche & affinitaire

Voilà plus de 70 ans qu'IPECA existe et accompagne le secteur aéronautique et aérospatial, civil et militaire. Pour ce faire, elle reste en permanence à l'écoute des besoins bien spécifiques de ses adhérents et participants, afin de leur proposer des contrats standards comme des régimes sur mesure, dotés de garanties et de services complémentaires personnalisés, à tous les âges de leur vie.

IPECA étant une institution de prévoyance, les représentants des entreprises adhérentes et de leurs salariés participent et s'impliquent dans les orientations qui sont prises, en siégeant à son Conseil d'administration. À ce titre, IPECA fait partie intégrante de la « grande famille » de l'aéronautique et de l'aérospatiale, puisqu'elle est par nature orientée client.



Innovante

À l'image du secteur aéronautique, IPECA s'implique dans une démarche de progrès permanente. Elle est ainsi en recherche constante de solutions modernes et innovantes, expérimentant les nouvelles technologies, défrichant de nouveaux modes d'interaction avec ses clients, pour offrir à tous, entreprises comme participants, le meilleur service possible.





NOTRE GOUVERNANCE



Une gouvernance égalitaire car paritaire

La structure d'IPECA PRÉVOYANCE a la particularité d'être paritaire. Elle est en effet composée à parts égales de représentants des entreprises adhérentes et de représentants de leurs salariés, qui prennent ensemble les décisions concernant l'Institution.

Les entreprises adhérentes constituent le collège Adhérents, tandis que les salariés composent le collège Participants.

Bien représenté, on se sent mieux écouté

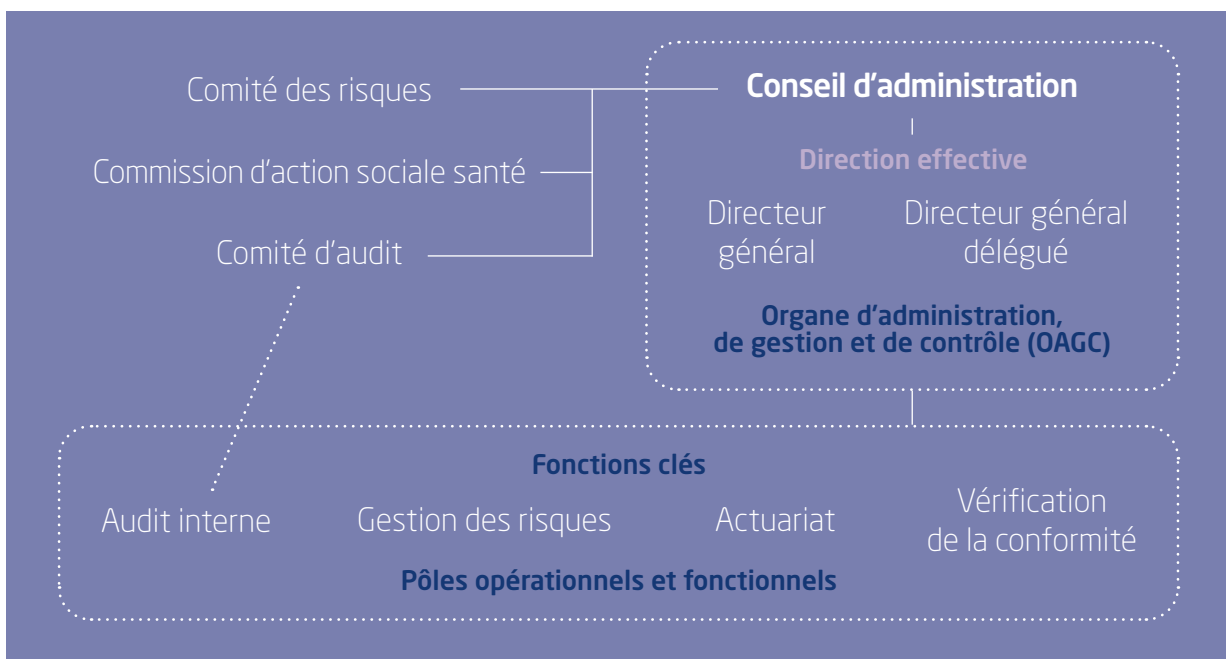
Cette égalité de représentation au sein du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale permet d'établir un vrai dialogue et de mieux défendre les intérêts de chacun.



Pourquoi ? Parce que les décisions concernant l'Institution sont prises de manière collégiale par les représentants des entreprises adhérentes et les représentants des salariés.

De ce mode de fonctionnement paritaire, résulte une vraie transparence décisionnelle entre IPECA, ses adhérents et ses représentants. Et une réelle confiance.

Une organisation de gouvernance et de contrôle



Un Conseil d'administration sous le signe de la parité

Le Conseil d'administration d'IPECA PRÉVOYANCE est donc composé de 30 membres titulaires qui se répartissent ainsi :

- 15 représentants des entreprises adhérentes constituent le collège Adhérents. Ils sont désignés par leur organisation patronale, le MEDEF.
- 15 représentants des participants forment le collège Participants. Ils sont quant à eux désignés par les représentations syndicales, la CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO.

Un dossier spécifique relatif à chaque Administrateur a été communiqué à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) permettant ainsi de garantir la compétence collective et l'honorabilité dans l'administration de l'Institution. L'Autorité de Contrôle se réserve un droit de regard sur les instances. Les Administrateurs ont l'obliga-

tion de fournir chaque année, lors du premier Conseil d'administration, la liste des mandats et des fonctions qu'ils exercent dans tout type d'organisme, ainsi qu'un extrait de casier judiciaire.

Pendant l'exécution de son mandat, chaque Administrateur s'engage à respecter la plus totale discrétion sur les informations et documents de toute nature dont il aura eu connaissance.

Lors des réunions du Conseil d'administration, le Président et le Vice-Président sont assistés par le Directeur général, le Directeur général délégué, mais également par toute personne responsable au sein de l'Institution et susceptible d'apporter par son expertise, une précision ou un éclairage particulier sur un thème ou un point mis à l'ordre du jour.

En 2021, le Conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises avec un taux de participation moyen supérieur à 98 %.

Composition du Conseil d'administration

Les Administrateurs ont été désignés lors du Conseil d'administration du 27 mai 2021 pour une durée de **4 ans**.

Collège Adhérents Président : Philippe PEZET MEDEF - UES AIRBUS COMMERCIAL		Collège Participants Vice-Président : Marc LEGRAND CFE-CGC - AIRBUS DEFENCE & SPACE		
Philip BENOIT	AIRBUS DEFENCE & SPACE	Ludovic ANDREVON*	CFE-CGC	AIRBUS HELICOPTERS
Mikaël BUTTERBACH	UES AIRBUS COMMERCIAL	Bruno BARDON	FO	UES AIRBUS COMMERCIAL
Eric DARNAULT*	UES AIRBUS COMMERCIAL	Christophe BERTHIAU	CFE-CGC	UES AIRBUS COMMERCIAL
Jean-Baptiste ERTLÉ	MBDA FRANCE	Didier BLAISE	CGT	ONERA
Donald FRATY	REPRÉSENTANT GIFAS	François CODINE	CGT	UES AIRBUS COMMERCIAL
Charlotte HAURIE*	ONERA	Philippe FRAYSSE*	FO	UES AIRBUS COMMERCIAL
Anne LEGALLAIS	SODERN	Philippe GERY	CFE-CGC	ARIANEGROUP
Sadika MOUSSAOUI	ATR	Jean-Marc LAVOIX	CFDT	ARIANEGROUP
My NGUYEN*	DASSAULT AVIATION	Marie-Claire LE PAPE	CFE-CGC	ONERA
Nathalie OMARINI	AIRBUS HELICOPTERS	Marc LEGRAND*	CFE-CGC	AIRBUS DEFENCE & SPACE
Philippe PEZET*	UES AIRBUS COMMERCIAL	Bernard MATHIEU*	CFE-CGC	DASSAULT AVIATION
Emmanuel POISSON	UES AIRBUS COMMERCIAL	Patrice PETETIN	FO	AIRBUS HELICOPTERS
Philippe ROZAT	ARIANEGROUP	Benoît QUATREVAUX	CFDT	STELIA AEROSPACE
Patricia SEVAULT	DASSAULT AVIATION	Frédéric ROMAIN	CFTC	ATR
Florianne VIALA	DASSAULT SYSTEMES	Franck TARTAS	CFE-CGC	MBDA France

* Membres du Bureau



Le Conseil d'administration s'appuie sur 2 comités hautement spécialisés

Le Comité d'audit

Agissant sous la responsabilité du Conseil d'administration, le Comité d'audit assure le suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. À ce titre, il peut entendre le Responsable du contrôle interne de l'Institution ;
- du contrôle légal des comptes annuels et le cas échéant, des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes de l'Institution ;
- de la politique, des procédures et des systèmes de gestion des risques ;
- de l'indépendance des Commissaires aux comptes de l'Institution.

Il est composé de cinq membres désignés par le Conseil d'administration pour une durée égale à celle du Bureau en exercice : quatre Administrateurs (deux par collège) le cinquième membre, indépendant de l'Institution, est désigné par le Conseil d'administration en raison de ses compétences en matière comptable et financière ou d'audit interne.

Comme le prévoit le Règlement intérieur du Conseil d'administration, son Président est désigné par et parmi les Administrateurs siégeant au Comité pour une durée de 2 ans. Afin de respecter le caractère paritaire de l'Institution, la présidence du Comité d'audit est confiée à un représentant de chacun des collèges en alternance. Le Président du Comité assume la fonction clé d'Audit interne.

Le Comité d'audit s'est réuni les 11 mars, 9 juin, 9 septembre et 28 octobre afin d'exercer le mandat qui lui

a été confié par le Conseil d'administration, conformément aux Statuts de l'Institution.

Ses travaux ont porté sur les points suivants :

- présentation des comptes 2020 ;
- validation du rapport sur les procédures d'élaboration et de validation de l'information financière et comptable ;
- vérification de l'indépendance du Commissaire aux comptes et présentation du rapport complémentaire des Commissaires aux comptes (CAC) au Comité d'audit ;
- présentation des conclusions de l'intérim CAC ;
- validation de la charte d'audit interne ;
- revue et validation de la politique d'audit interne ;
- planification d'un audit LCB-FT ;
- changement de présidence du comité d'Audit et de responsable de la fonction clé audit interne ;
- rapport intérimaire du CAC, information, échanges et projet de plan d'action ;
- indépendance du CAC ;
- échanges sur la préparation d'une réunion commune-risques/audit au 3^{ème} trimestre 2021 ;
- point sur les recommandations à date ;
- décisions sur des recommandations non soldées, antérieures à 2019 ;
- bilan des réalisations 2020 ;
- informations relatives à l'Audit RGPD, à mener sur l'exercice 2021 ;
- première information sur l'Audit LCB-FT, à intervenir début 2022 ;
- réflexion sur les thèmes à aborder lors de la formation

- point sur les audits à venir (2022/2023) ;
- mission CAC : rapport intérimaire/certification des comptes : point sur la situation/planning.

Le Comité d'audit a disposé, sur les points qu'il a retenus, de présentations synthétiques de l'Institution et a audi-

tionné les responsables et les collaborateurs en charge de ces différents domaines, les dirigeants effectifs et le Commissaire aux comptes.

Composition du Comité d'audit

Collège Adhérents	Collège Participants
Philip BENOIT	Christophe BERTHIAU, Président
Patricia SEVAULT	Patrice PETETIN
et Vincent ROUHIER, membre indépendant (nomination au Conseil d'administration du 18 décembre 2017)	

Dans son rapport transmis au Conseil d'administration, le Comité d'audit a indiqué qu'il n'a pas détecté, au cours de ses travaux, de signaux d'alerte et qu'il a acquis l'assurance que l'Institution avait mis en œuvre les moyens nécessaires pour donner des informations financières fiables.

Le Comité des risques

Le Comité des risques exerce ses missions sous la responsabilité exclusive du Conseil d'administration, ayant seul le pouvoir de décision. Du fait de cette délégation, le Comité des risques doit transmettre au Conseil d'administration un compte-rendu détaillé de ses activités après chaque réunion et soumettre à l'approbation des Administrateurs ses propositions en matière de gestion des risques.

Le Comité des risques s'assure de la définition et de la mise en œuvre des politiques de gestion des risques de l'Institution. Il est chargé de :

- définir l'appétence aux risques de l'Institution ;

- s'assurer, pour le compte du Conseil d'administration, de la mise en œuvre du processus EIRS (ORSA) et de proposer le rapport EIRS (ORSA) au Conseil d'administration pour validation ;
- veiller au respect des exigences de capital.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de placement, les propositions d'allocations stratégiques d'actifs ainsi que les propositions de placements sont soumises au Comité des risques pour validation.

Le Comité des risques s'est réuni 4 fois en 2021 : les 11 mars, 9 juin, 9 septembre et 28 octobre.

Composition du Comité des risques

Collège Adhérents	Collège Participants
Philip BENOIT	Didier BLAISE
Eric DARNAULT	Philippe FRAYSSE
Jean-Baptiste ERTLÉ	Bernard MATHIEU, Président
Anne LEGALLAIS	Frédéric ROMAIN
Florianne VIALA	Benoit QUATREVAUX

Une Commission d'action sociale santé qui agit

La Commission d'action sociale santé attribue des aides dans le domaine de la santé aux participants de l'Institution. Elle est composée de membres du Bureau du Conseil d'administration. La durée du mandat est identique à celle des membres du Bureau.

Le Conseil d'administration valide les orientations et le budget en matière d'action sociale santé proposés par la Commission d'action sociale santé, laquelle rend compte chaque année de l'exercice de son mandat.

En 2021, la Commission d'action sociale santé s'est réunie à 4 reprises. Sur les 55 demandes reçues, 48 demandes d'aides ont été retenues pour un montant total de 55 120 euros. Les financements accordés concernaient principalement des demandes d'équipements variés et d'aide en implantologie, orthodontie, ainsi que l'accompagnement du handicap et de la maladie.

Composition* de la Commission d'action sociale santé

Collège Adhérents	Collège Participants
Philippe PEZET	Marc LEGRAND
Éric DARNAULT	Ludovic ANDREVON
Charlotte HAURIE	Philippe FRAYSSE
My NGUYEN	Bernard MATHIEU

(*) identique à la composition du Bureau du Conseil d'administration d'IPECA PRÉVOYANCE



« La mise en place du vote électronique a été un vrai challenge. Il a d'abord fallu trouver un prestataire de qualité puis familiariser les 173 délégués à la prise en mains. Mais tout s'est très bien passé. Objectif atteint ! »

Isabelle Khazem,
Secrétariat aux Instances
IPECA PRÉVOYANCE



Une Assemblée générale 2021 exceptionnelle car tenue en distanciel

Les élections des Délégués à l'Assemblée générale d'IPECA PRÉVOYANCE se sont déroulées quant à elles du 24 mars au 9 avril 2021 : un total de 173 Délégués nouvellement élus ont été accueillis lors de l'Assemblée générale 2021. Compte tenu du contexte sanitaire, cette Assemblée générale s'est tenue de manière exceptionnelle, en visioconférence le 27 mai 2021.

Ces élections ont permis de redéfinir la composition du Conseil d'administration. Les 30 Administrateurs ont été désignés par leurs organisations syndicales comme le prévoient les statuts. Au cours du Conseil d'administration constitutif du 27 mai 2021, le Président et le Vice-Président ont été nommés dans le respect de l'alternance paritaire propre aux institutions de prévoyance : Philippe Pezet (MEDEF), Président et Marc Legrand (CFE-CGC), Vice-Président, ont été nommés pour une durée de 2 ans. Par ailleurs, la composition du Bureau et des comités spé-

cialisés (Comité d'audit et Comité des risques) a été définie au cours de ce même Conseil d'administration.

Enfin, le Directeur général et le Directeur général délégué ont été renouvelés dans leurs fonctions de Dirigeants effectifs.

À l'issue de la présentation du rapport de gestion du Conseil d'administration et des comptes annuels, les Délégués ont approuvé les comptes, ainsi que l'affectation du résultat, avant de donner quitus aux Administrateurs pour leur rigoureuse gestion financière sur l'exercice écoulé.

Il est à noter que du fait de la crise sanitaire, les votes se sont déroulés à titre exceptionnel sous format électronique, autorisé par décret, et de manière extrêmement sécurisée.

#03

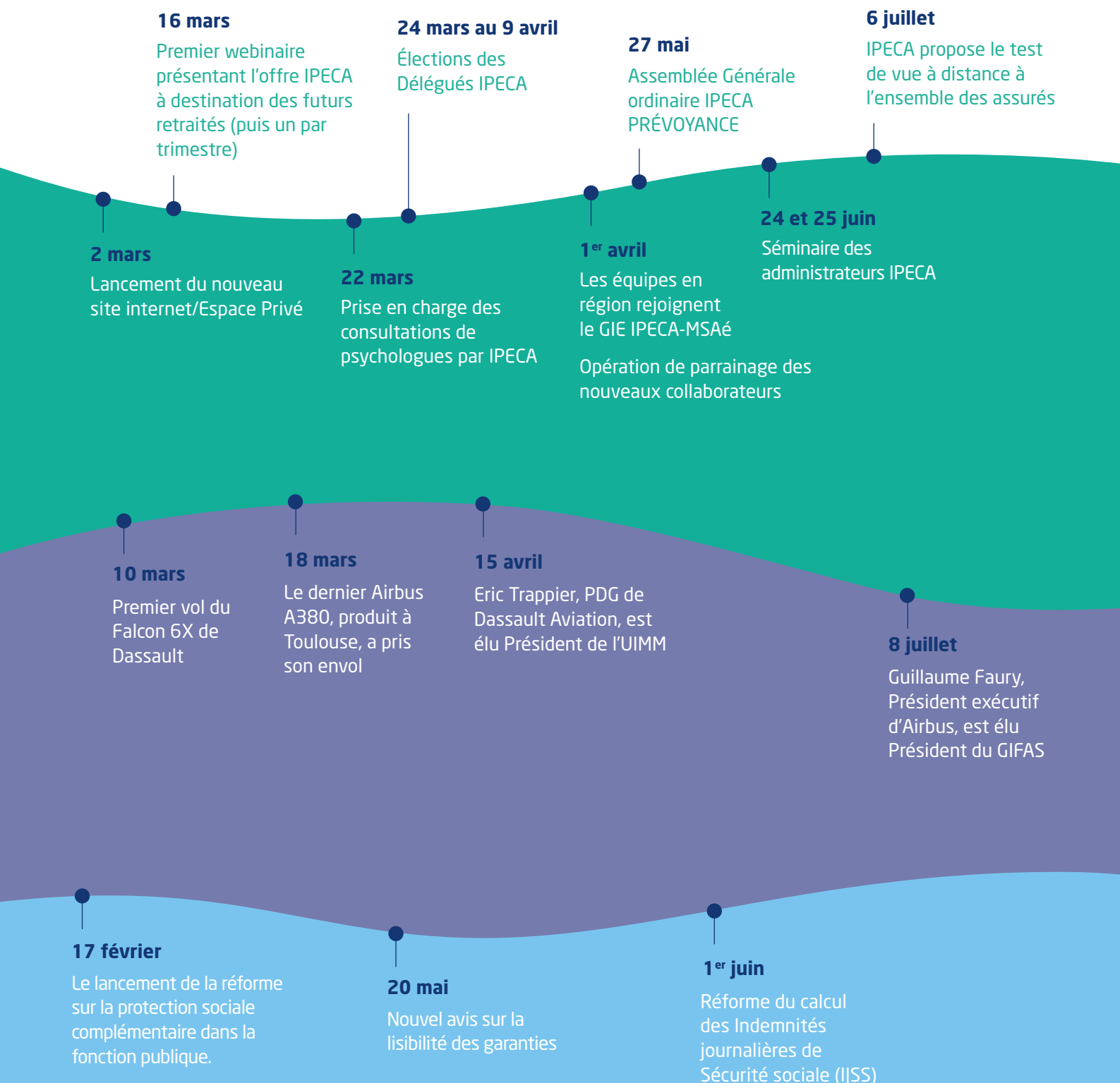




En actions

- ◆ Faits marquants 2021
- ◆ Plan stratégique 2022-2025
- ◆ Développement affinitaire
- ◆ Prévention & Action sociale
- ◆ Proximité client
- ◆ Pilotage opérationnel & Innovation
- ◆ Organisation & Richesse humaine

FAITS MARQUANTS



2021

- *Faits marquants IPECA*
- *Faits marquants du secteur aéronautique et aérospatial civil et militaire*
- *Faits marquants de l'environnement Santé et Prévoyance*

28 juillet

Déménagement de l'agence de Toulouse : nouveaux locaux

23 septembre

Rencontre annuelle des 124 collaborateurs du GIE IPECA-MSAé

Présentation du plan d'entreprise 2022-2025

20 novembre

3^{ème} vague du Covid et retour à 5 jours de télétravail

18 novembre

3^{èmes} Rencontres régionales de la forme IPECA & MSAé Aix-Marseille

Décembre

IPECA renforce son soutien à la filière dans le fond d'investissement AeroFound 4

31 décembre

Finalisation des migrations et des formations des agences (Marignane, St Nazaire, Nantes, Rochefort, Méaulte, Dugny, Toulouse)

21 septembre

Airbus dévoile son nouveau taxi volant tout électrique, CityAirbus NextGen

28 septembre

Air France a pris livraison de son premier Airbus A220 sur les 60 commandés

3 décembre

Les Émirats arabes unis commandent 80 Rafales

16 décembre

Air France-KLM commande une centaine d'avions à Airbus

22 décembre

Le gouvernement Français a annoncé l'achat de 169 hélicoptères H160M d'Airbus

31 juillet

Parution des nouvelles définitions des catégories objectives

2 août

Promulgation de la loi pour renforcer la prévention santé au travail

PLAN STRATÉGIQUE 2022 - 2025



Fort du bilan positif de son précédent plan Cap 2020, IPECA PRÉVOYANCE a travaillé à l'élaboration d'un nouveau plan d'entreprise à l'échéance 2025. Validé par le Conseil d'administration en juin 2021, ce plan se répartit en 5 axes.

Le développement

Notre stratégie est plus que jamais celle d'un développement affinitaire avec le secteur de l'aéronautique et de l'aérospatiale civile et militaire. Cette croissance se fera à la fois sur le collectif, en continuant à assurer toujours plus de salariés du secteur, mais également sur l'individuel, en travaillant à la différenciation de notre offre et de ses canaux de distribution, physiques comme digitaux.



PLAN D'ENTREPRISE 2022-2025



La prévention

Avec le développement des activités de prévention et d'action sociale au sein d'IPECA et de la MSAé, notre ambition est de construire une offre de prévention complète et qui réponde de manière globale aux besoins spécifiques de la filière aéronautique.

La proximité client

Il s'agit de continuer à soigner la relation avec nos clients, en étant toujours plus proches d'eux et de leurs attentes. Cela passera par une pluralité de points de contact physique, téléphonique, digital – mais également par le développement de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux services au bénéfice de l'expérience client.

Le pilotage opérationnel et l'innovation

Notre modèle opérationnel sera sans cesse challengé dans une démarche d'amélioration continue. Dématérialisation, modernisation du tiers payant et des réseaux de soins, implémentation de nouveaux services... L'innovation nous permettra d'anticiper au mieux les changements à venir.

L'organisation et la richesse humaine

Un axe cardinal et transverse, un prérequis à notre réussite collective. Il nous faudra accompagner le changement opéré avec l'Alliance, s'assurer de la montée en compétences de nos forces vives, tout en continuant la réflexion sociale sur l'organisation du temps de travail.





LE DÉVELOPPEMENT AFFINITAIRE



L'objectif en 2021 était clairement d'étendre le développement commercial en s'appuyant sur l'Alliance IPECA-MSAé. Après une période d'immobilisme qui pouvait laisser présager une année 2021 blanche, de nombreuses opportunités se sont finalement présentées. Retour sur une année riche et intense.

Vers un accompagnement global de la filière

Si le secteur aéronautique et aérospatial a été touché de plein fouet par la crise sanitaire, il a su résister grâce à sa grande capacité d'adaptation. Avec cette pandémie, les besoins et les attentes des salariés de la filière ont évolué et son besoin de transformation s'est encore accéléré. Et c'est dans ce contexte que l'Alliance avec la MSAé a pris corps tout au long de l'année 2021.

L'objectif de l'Institution est de toujours mieux les protéger et les accompagner avec une offre globale et sur mesure en matière de santé, de prévoyance mais aussi de prévention et d'action sociale.

2021, une année cruciale pour le développement affinitaire

Notre politique affinitaire menée depuis 5 ans, qui consiste à construire un socle de services au plus près des besoins de la filière aéronautique, a véritablement porté ses fruits. En 2021, notre expérience du secteur avec notre connaissance de ses attentes ainsi que la pertinence des services proposés ont été des éléments véritablement différenciants. Le développement commercial d'IPECA PRÉVOYANCE s'est par conséquent opéré sur tous les segments affinitaires, et ce, quelle que soit la taille des entreprises. Avec toujours cette volonté **« de ne laisser personne sur le tarmac »** comme le résume Ludovic Pruvost, Responsable développement et partenariats.

Il apparaît de plus en plus clairement que les industriels souhaitent aujourd'hui que les services aient un rôle positif sur la prévention du risque. Il semblerait par conséquent que l'on entre dans ce que l'on pourrait appeler une phase de maturité. Qu'IPECA PRÉVOYANCE a depuis un certain temps déjà amorcée et consolidée avec l'Alliance.

« Nous avons vécu une belle année de développement, avec un volume de nouvelles affaires en collectif remarquable, proche de 12 millions d'euros de contrats signés avec de grands groupes de l'aéronautique. Mais aussi à travers la performance du développement des contrats individuels, destinés aux anciens salariés, avec près de 60 % des personnels partant en retraite qui continuent de nous faire confiance. »

Philippe Ricard,
Directeur général d'IPECA PRÉVOYANCE

Ces entreprises qui ont rejoint IPECA en 2021

- **Le Groupe Carrier** : société internationale cotée à la bourse de New-York, spécialisée dans les équipements d'air climatisé.
- **ICTS** : société néerlandaise qui développe des produits et fournit des services de conseil et de personnel dans le domaine de l'aviation et de la sécurité générale.
- **Potez** : avionneur français.

De nouveaux modèles

Pour IPECA PRÉVOYANCE, la pandémie a entraîné un changement de modèle. Il a fallu remplacer le modèle présentiel par un modèle digital, et cela a été un vrai accélérateur. Ce qui a tout d'abord été perçu comme une contrainte s'est révélé être un fabuleux atout pour créer de la proximité et fidéliser nos clients.

« L'Alliance IPECA-MSAé a été une formidable opportunité de prendre de la hauteur sur les orientations de l'offre et des services de l'Institution. »

Sébastien Demeois,

Responsable du pôle développement

Et toujours des actions solidaires

Le Grand Prix du Patrimoine 2021

L'édition 2021 du Grand prix du patrimoine s'est déroulée courant décembre 2021 dans les salons de l'Aéro-Club de France. Six coupes récompensant des actions de préservation ou de restauration du patrimoine aéronautique, ont été remises. Patrick Gandil,

Président de l'Aéro-Club de France, et Max Armanet, Président de la commission Patrimoine et du Jury, présidaient l'événement, qui avait attiré près de treize candidatures. Cette année encore, avec cet événement, IPECA PRÉVOYANCE affirme sa volonté de s'investir dans la préservation du patrimoine aéronautique.

Le fonds de soutien Aerofund 4

IPECA PRÉVOYANCE a souhaité être présente au côté des grands groupes industriels en investissant dans le fonds Aérofund 4, fonds destiné à venir en aide aux entreprises sous-traitantes du secteur aéronautique. IPECA PRÉVOYANCE a par conséquent décidé, au cours de l'année 2021, de renforcer son soutien au secteur de l'aéronautique et de l'aérospatiale civile et militaire, en complétant son investissement dans ce fonds pour un montant de 5 millions d'euros supplémentaires. Pour qu'affinitaire rime aussi avec solidaire.





PRÉVENTION & ACTION SOCIALE



« Cette Alliance entre IPECA et la MSAé permet d'avoir une vision globale, et véritablement à 360°, de la protection sociale de la grande famille de l'aéronautique. »

Stéphanie Barberot,

Directrice générale de la MSAé

Retour sur les grands temps forts de l'Alliance IPECA-MSAé avec Philippe Fraysse, Président de la MSAé

Après l'autorisation de l'ACPR, fin 2020, de transférer le portefeuille de livre II à IPECA PRÉVOYANCE et de transformer la mutuelle MSAé en livre III, il a fallu mettre en place concrètement l'Alliance par la création du GIE IPECA-MSAé. Ensuite, nous avons opéré la convergence technique des moyens, par le transfert de portefeuille, au fur et à mesure, agence par agence, sur le système IPECA. Tout en veillant à la bonne intégration du personnel de la MSAé au sein du GIE.

Tout cela avec une nouvelle Directrice générale nommée en cours d'année, en la personne de Stéphanie Barberot. Un défi puisqu'elle arrive alors qu'il y a tout à construire. 2021 a également été une année d'élections pour la MSAé, qui a renouvelé sa gouvernance pour 4 ans. Nous partons donc sur des bases saines, sereines et organisées pour les années à venir.

Pour répondre au mieux aux attentes du secteur, nous avons mis en place un Observatoire. Il est affinitaire et son but est de faire une analyse fine des besoins des salariés de l'aéronautique, à tous les niveaux. Enfin, j'aimerais mettre en avant notre première action conjointe avec IPECA, « Les Rencontres de la forme », qui s'est tenue à côté d'Aix-en-Provence. Un succès qui préfigure de notre réussite ensemble, à n'en pas douter !

Les Rencontres de la forme : le grand rendez-vous santé dédié aux seniors

La 3^{ème} édition des Rencontres régionales de la forme IPECA & MSAé a eu lieu le 18 novembre 2021 au Château de la Galinière. Près de 150 pré-retraités et retraités du secteur aéronautique et aérospatial d'Aix en Provence, Marseille et Marignane y ont participé. L'objectif de cet événement est de les aider à préparer et à vivre pleinement leur retraite.

Tables rondes animées par des personnalités du sport, des sociologues et des chercheurs, ateliers interactifs, entretiens individuels d'évaluation santé physique et émotionnelle, initiation aux bonnes pratiques... Durant une journée, tous les participants ont pu recevoir de précieux conseils pour préserver et optimiser leur capital santé. Et vivre à fond cette seconde jeunesse. Alors, Inspirez, respirez, la retraite est le début d'une nouvelle vie !

« C'est tellement plus intelligent de se dire qu'au-delà du simple remboursement des frais, il faut anticiper, réfléchir en amont, il faut prévenir. À partir du moment où l'on donne des clés à chacun des salariés pour essayer de préserver leur capital santé, c'est forcément bien pour eux, c'est la priorité et c'est ma priorité. »

Charlotte Haurie,

Administratrice IPECA PRÉVOYANCE / ONERA



L'année 2021 a été une année de réflexion autour des sujets de prévention. L'objectif était d'étudier et de définir comment la MSAé pouvait compléter au mieux les services déjà proposés par IPECA. D'abord en réfléchissant à la raison d'être de ces actions, aux objectifs à atteindre, aux cibles, à leurs contenus et ensuite à comment les mettre en place en tenant compte des spécificités du secteur de l'aéronautique et de l'aérospatiale. Et c'est là qu'intervient la consultation des entreprises de la filière dans le cadre de l'Observatoire.



L'Observatoire : Un nouvel éclairage sur les futures actions de prévention

L'Observatoire est une grande enquête terrain, initiée par la MSAé et réalisée avec la contribution d'un prestataire extérieur, Didacthem. Sa mission ? Établir une cartographie des besoins des salariés de l'aéronautique en matière de prévention. Le pôle développement a accompagné la phase préparatoire de cet Observatoire fin 2021.

Il s'agissait dans un premier temps de sélectionner, puis de contacter 15 entreprises du secteur de l'aéronautique, pour constituer le panel le plus représentatif possible. Un questionnaire élaboré par Didacthem en collaboration avec ces entreprises participantes sera ultérieurement déployé sur l'ensemble des entreprises adhérentes courant 2022.

Une analyse des résultats sera réalisée au 3^{ème} trimestre. Grâce à cet éclairage, de nouvelles actions de prévention verront le jour dès 2023. Ce recueil de données permettra à IPECA & MSAé de proposer aux entreprises du secteur aéronautique et aérospatial des actions particulièrement ciblées et les plus proches possibles de leurs attentes en termes de prévention.

Renforcer l'action sociale

L'action sociale est un engagement de l'Institution envers ses adhérents. Elle correspond à ses valeurs et traduit son implication dans les domaines liés à leur métier. Cette action est accessible à l'ensemble des assurés d'IPECA PRÉVOYANCE et à leurs ayants droit.

« Tout comme la prévention, l'action sociale est renforcée par l'Alliance avec la MSAé qui élargit le champ des possibles » nous précise Stéphanie Barberot.

Les premières pistes qui seront proposées concernent notamment l'action sociale en faveur des aidants avec des opérations de prévention, l'accompagnement et la mise à disposition de ressources.

Un nouveau site web

En 2021, la MSAé a lancé les travaux de conception de son nouveau site web avec une mise en ligne prévue en 2022. Il présentera les 3 piliers de l'activité de la MSAé suite à sa transformation en mutuelle de livre III : la prévention, l'action sociale et l'accompagnement.

Nouveauté Prévention 2021

Lancement d'un nouveau service d'accompagnement digital global sur la vue.

- Test de vue
- Renouvellement d'optique
- Soins conseil

Objectif : Offrir aux salariés un vrai suivi ophtalmologique à distance.

Perspectives 2022

Plusieurs pistes d'offres sont à l'étude : la prévention santé au travail avec la sensibilisation aux accidents du travail, aux risques psycho-sociaux, mais aussi la vaccination antigrippale ou encore la santé oculaire...

« L'adage - mieux vaut prévenir que guérir - a du sens, surtout dans le secteur aéronautique où les sinistres peuvent être graves. »

Marc Legrand,
Vice-Président d'IPECA PRÉVOYANCE

PROXIMITÉ CLIENTS



« Dans un contexte où la distance s'est creusée du fait de la pandémie, il a fallu plus que jamais recréer de la proximité. En 2021, nous sommes définitivement passés du mode papier au mode digital et nous avons développé de nouveaux outils. La relation et la proximité en sont sorties renforcées. » »

Sébastien Demenois,

Responsable du pôle développement

Au sein d'IPECA, un gros travail de prospection a été réalisé en 2021 sur les contrats individuels. La filière aéronautique ayant été confrontée au PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi), IPECA a notamment souhaité accompagner ses participants dans une démarche globale de préparation à la retraite. D'autres nouveaux services ont également été proposés et particulièrement dans le domaine de l'optique.

Le webinar, un outil commercial créateur de proximité

Les webinaires ont sans conteste un double avantage. Ils délivrent de l'information aux participants ciblés et ils permettent également d'en recevoir. Les webinaires ciblant les futurs retraités en sont l'exemple parfait.

Ils ont touché plus de 500 inscrits par session. Et ils ont également été vus 1 000 fois en replay. Cela a permis de recueillir de la data et à partir de cette collecte, d'être encore plus proche des personnes partant en retraite. Le but étant d'accompagner 100 % des futurs retraités.

« Bien choisir sa complémentaire » pour aborder la retraite avec sérénité

À travers 4 webinaires organisés sur l'année 2021, IPECA a sensibilisé les participants concernés à ce moment particulier qu'est le départ en retraite. Ainsi qu'à l'enjeu du choix d'une bonne couverture. Plus que jamais avec cette démarche d'information et d'accompagnement, IPECA réaffirme sa volonté de maintenir la relation avec les participants, à chaque étape clé de leur parcours de santé. Et de vie.

Pratique le Replay !

Tous les webinaires sont disponibles en replay sur le site internet IPECA, ainsi que sur sa chaîne YouTube. Il n'est donc jamais trop tard pour en profiter. Le document support de la conférence est également téléchargeable en ligne.



« Opticien en ligne » : gros plan sur une vraie innovation

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'offre intégrale « Opticien en ligne » proposée en partenariat avec C'Evidentia, et expérimentée fin 2020 auprès des salariés d'IPECA, d'Airbus Blagnac et de Dassault Systèmes, est désormais disponible en ligne pour tous les participants salariés, ayants droit et retraités. Cette offre véritablement révolutionnaire dans le parcours santé visuel, et remboursée à 100 %, témoigne une fois encore de la capacité à innover d'IPECA. Et le retour est excellent. Les bénéficiaires sont unanimes : c'est une véritable avancée !



Ouvrir les yeux sur les vertus du Yoga

Conférence, débat, atelier, les webinaires peuvent prendre des formes diverses, en fonction du sujet abordé. L'atelier « yoga des yeux » éclaire quant à lui sur les causes de la fatigue visuelle due à nos modes de vies et les moyens d'y remédier très facilement grâce à des exercices. Et de toute évidence, il a rencontré son public !

Le second avis médical, pour pouvoir mieux choisir

En cas de maladies graves ou rares (cancers, maladies cardiovasculaires, endométriose, problèmes orthopédiques, rhumatologiques ou respiratoires...), il est dorénavant possible d'obtenir un second avis médical d'un médecin référent expert de la pathologie, afin de faire le meilleur choix thérapeutique. Agréé par la CNIL, 100 % sécurisé, ce service entièrement pris en charge par IPECA, garantit l'accès à une haute expertise médicale pour plus de 450 maladies.

Accompagnement du deuil

Depuis mars 2020, IPECA soutient l'association Empreintes, en tant que mécène, dans sa mission d'accompagnement des personnes et des familles en deuil. Dans ce cadre, une ligne d'écoute gratuite et un site internet accessibles à tous permettent d'être accompagnés et guidés dans cette épreuve.



Des agences régionales pour multiplier les points de contact

Grâce au maillage territorial qu'apporte la MSAé avec ses 8 agences en régions, IPECA est maintenant multi-sites. Ce déploiement géographique national près des bassins d'emplois illustre parfaitement la proximité que prône plus que jamais l'Institution avec ses clients et leurs besoins.

Les 8 agences MSAé, c'est un point de contact clients supplémentaire à :

Toulouse, Marignane, Dugny, Gonesse, Nantes, Saint-Nazaire, Rochefort et Méaulte.



Rendez-vous sur YouTube

Webinaires, tutoriels et informations sont également présents sur la chaîne YouTube d'IPECA. Pour être informés des nouveautés, il suffit de s'y abonner en saisissant IPECA PRÉVOYANCE dans la barre de recherche.



PILOTAGE OPÉRATIONNEL & INNOVATION



« Les équipes ont mobilisé toutes les capacités de transformation de la maison pour mener à bien ce projet. »

Ludivine Cabon,

Responsable service relations entreprises et participants

Convergence opérationnelle IPECA-MSAé, un sujet central et prioritaire en 2021

Tout au long de l'année, l'Alliance s'est concrétisée grâce à l'engagement d'une grande partie des équipes. La priorité était de fédérer les collaborateurs dans un esprit de cohésion. Il a fallu organiser le partage des savoir-faire et la montée en compétences tout en facilitant l'intégration des collaboratrices de la MSAé. Le second chantier était la convergence des outils et des process avec notamment la bascule des agences et la mise en place de nouveaux locaux, avec celle de Toulouse comme agence témoin.

La bascule ou comment passer d'un système informatique à un autre

« Pour simplifier, le but était d'organiser la migration du système informatique de la MSAé vers celui d'IPECA, tout en assurant la continuité de service pour l'ensemble de la clientèle » nous explique Richard Cachia, Chef de projet.

Pour mener à bien cette convergence et ne plus avoir qu'un seul et unique système commun, il a fallu ajuster au modèle multi-sites les processus et le dispatching des flux, mettre à disposition l'infrastructure technique des agences MSAé livre II et réaliser un long et minutieux travail de paramétrage des contrats. Toutes les données MSAé ont été intégrées via des automates couvrant l'affiliation (clients, familles, contrats,

options), les cotisations, ainsi que les compteurs et l'historique de prestations. La configuration NOEMIE et le tiers payant des clients ont également été mis à jour.

L'option choisie étant la bascule progressive ; elle ne s'est pas faite en même temps pour toutes les agences, ni pour tous les clients. La 1^{ère} bascule a fait l'objet d'une série de tests de simulation qui ont permis d'effectuer les ajustements nécessaires au bon déroulement des bascules suivantes.

Chronologie des bascules

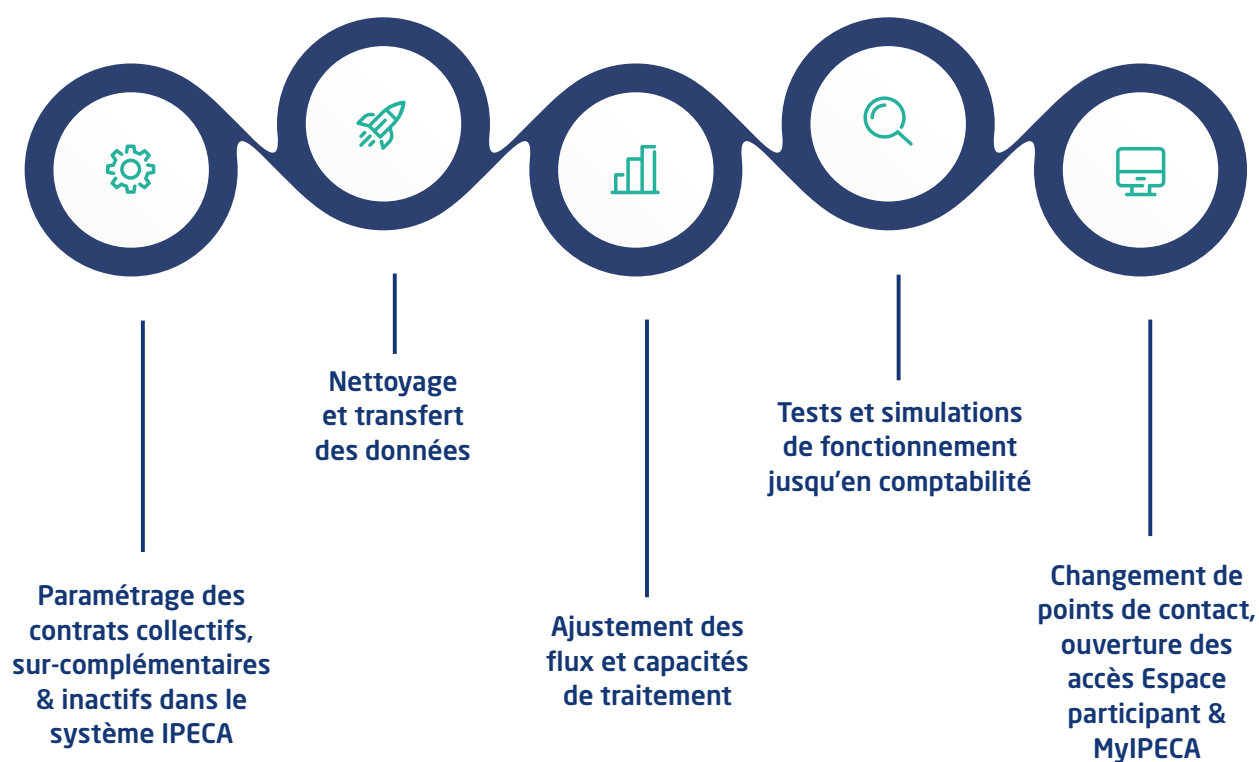
5 juillet – Bascule de l'agence Pilote de Toulouse

4 octobre – Bascule des agences de Marignane et Dugny

5 novembre – Bascule des agences Atlantique et Méaulte

22 novembre – Bascule des contrats individuels inactifs sur le système informatique IPECA

29 décembre – Finalisation de la bascule : tous les adhérents MSAé sont gérés dans le système informatique IPECA



Nouveaux locaux pour l'Agence de Toulouse

Tous mobilisés !

La convergence opérationnelle a impliqué de nouvelles priorités, des rythmes de travail élevés, une capacité d'adaptation, des partages de savoir-faire, des transferts de technologie, des transformations... Elle a été pour Laure Lapeyre, Responsable du système d'information, un énorme enjeu qui a mobilisé un grand nombre de collaborateurs durant l'année qui vient de s'écouler : **« il a fallu récupérer le flux d'affiliations, nettoyer les données, et les charger dans notre système avec toutes les règles de souscription adéquates »**. Afin de faire converger les moyens matériels pour permettre aux personnes en agences d'intervenir sur le système historique d'IPECA, il était également nécessaire de reprendre l'historique de tous les plafonds.

Des données transférées avec succès

Aujourd'hui, le système informatique d'IPECA-MSAé est capable d'absorber 30 % d'activité en plus. C'est un franc succès, obtenu grâce à l'agilité des équipes, à leur efficacité et aussi à un véritable esprit de solidarité. **« Je crois qu'on peut vraiment dire un grand merci aux équipes ! »** conclut Laure Lapeyre. Cet énorme chantier s'est achevé début 2022 avec l'intégration des cas particuliers.

Pour les agences, une montée en compétences

Pour les collaboratrices en agence, cette convergence s'est accompagnée d'un changement d'équipements et d'outil, l'objectif étant le passage à un seul outil rapidement. Pour ce faire, des formations ont été dispensées, un parrainage a été organisé, des « pilotes opérationnels » ont été désignés, le maître-mot étant « l'accompagnement ».

La convergence opérationnelle en quelques dates

Février 2021 :

Début du paramétrage des contrats

Avril 2021 :

Début des travaux de migration des données

1^{er} trimestre 2022 :

Intégration des cas particuliers et finalisation de la convergence des données.

Et en quelques chiffres

23 000

bénéficiaires supplémentaires

48 000

au total avec les ayant droits





Un nouveau site internet qui met l'innovation au service de la relation

Il a également fallu faire évoluer les interfaces extérieures. Et plutôt que d'aménager, autant tout changer ! Intégralement refait en 2020, le site internet de l'Institution a été publié en mars 2021. Les objectifs de cette transformation ? Une meilleure ergonomie, une circulation plus fluide et des fonctionnalités optimisées. Enfin, proposée en responsive design, la lecture est adaptée et accessible à tous types de supports : smartphone, tablette, écran d'ordinateur.

Un Espace Privé plus accueillant et plus performant pour tous

Les nouvelles fonctionnalités de l'Espace privé ont été apportées pour améliorer les process et mieux gérer les demandes de tous les bénéficiaires. En ligne, on peut maintenant accéder à toutes les garanties, consulter les devis des 6 derniers mois, et demander une prise en charge hospitalière. Et tout cela, en quelques clics.

L'application relationnelle MyIPECA pense à tout et à tous

L'application MyIPECA s'enrichit de nouveautés chaque année !

Les dernières en date ? Plus ergonomique, elle est bien évidemment conforme à la nouvelle réglementation concernant la protection des données personnelles (RGPD).

Elle propose également la possibilité de se connecter par reconnaissance digitale ou faciale (sur les appareils compatibles). Et la possibilité d'obtenir une prise en charge hospitalière en ligne immédiatement mais aussi d'ajouter des pièces jointes sous forme de PDF, alors qu'avant seul l'ajout de photos de documents était permis.

« Cette nouvelle fonctionnalité a provoqué une hausse significative de l'usage de l'application qui a été multiplié par 10. Nous en concluons que cette évolution correspondait à un réel besoin » nous explique Laure Lapeyre.

Priorité à la sécurité informatique

En 2021 la sécurité informatique a été encore renforcée. Un audit RGPD a eu lieu et n'a pas détecté de faille critique.

Comme chaque année, des tests d'intrusion ont également été réalisés. L'Institution a néanmoins décidé d'investir dans de nouveaux outils afin de couvrir tout le spectre des moyens de protection et de résilience en cas d'attaque informatique.





ORGANISATION & RICHESSE HUMAINE



« L'Alliance a beaucoup sollicité nos équipes et continuera de nous occuper en 2022. J'ai toute confiance en l'engagement des femmes et des hommes qui ont démontré cette année qu'ils étaient capables de vraies prouesses. »

Élie El Hawa,

Directeur général délégué d'IPECA PRÉVOYANCE

Alliance IPECA-MSAé : Bien intégrer pour aider à bien avancer

Au niveau des Ressources Humaines, l'événement marquant de 2021 est sans conteste l'intégration des 19 collaboratrices de la MSAé du livre II, à partir du 1^{er} avril 2021. **« Nous avons fait le maximum, travaillé main dans la main, pour que les nouvelles collaboratrices soient accueillies dans les meilleures conditions possibles au sein du GIE IPECA-MSAé, malgré la crise sanitaire. Car nous étions convaincus que c'était en étant bien intégrées dès le départ qu'elles pourraient bien avancer »** nous explique Christine Nazar, Responsable des ressources humaines.

Il va sans dire que la convergence IPECA-MSAé a eu des conséquences directes sur les collaboratrices en agences. Elles ont dû en effet faire évoluer leur métier, se familiariser avec de nouveaux équipements, postes de travail, réseaux et apprendre à maîtriser un nouveau système informatique.

Chaque collaboratrice a été rencontrée, accueillie personnellement puis a bénéficié d'un accompagnement sur mesure par le service RH. Elles ont bénéficié de formations internes en présentiel et en cas de besoin, elles ont également pu compter sur l'assistance et l'écoute du support informatique.

Intégrer c'est bien, créer des liens c'est encore mieux

Au sein de l'Institution, bon nombre de services se sont mobilisés. Le pôle gestion a pris en charge les formations sur la technicité, les RH celles sur la gestion du temps. Ces formations à Paris ou sur sites ont permis aux nouvelles venues de prendre en main les nouveaux outils. Elles ont aussi permis de tisser des liens humains précieux.

Organisation des agences et montée en compétences

Dans le cadre du projet de convergence et pour accompagner la montée en compétences des collaboratrices, en septembre 2021, il a été proposé aux 3 agences de Toulouse, Marignane et Nantes de désigner chacune un « sachant ». L'appel à candidatures a été lancé en interne et 2 personnes se sont spontanément présentées sur Toulouse et Nantes.

À Marignane, le recrutement s'est fait en externe. Ces agences disposaient donc d'un « sachant » sur place et d'un dispositif opérationnel à distance qui s'est révélé essentiel dans leur montée en compétences. L'Alliance IPECA-MSAé a impliqué une véritable transformation du poste de travail de chacune des collabo-

ratrices. Il leur a fallu élargir leur périmètre de gestion et très rapidement intégrer l'ensemble du portefeuille des produits d'IPECA. Pour accompagner cette mutation, Alexandra Auriel, Chargée des compétences des salariés, a mis à leur disposition toutes les formations nécessaires.

Une convergence des outils progressive

La bascule des portefeuilles gérés par Toulouse sur l'outil de gestion santé collective a été faite durant l'été 2021, suivie de celles de Marignane, Dugny et Gonesse début octobre, et enfin celles de Nantes, Saint-Nazaire, Rochefort et Méaulte en novembre.

Des déménagements et aménagements pour accompagner le changement !

La convergence des équipes et des outils s'est accompagnée de nouveaux locaux en régions. Toulouse est la première agence à avoir déménagé courant 2021. Le nouveau site est considéré par les salariées de l'agence comme un véritable espace de vie et les retours sont très positifs.

En 2022, d'autres déménagements sont prévus pour les autres agences, qui ont vocation à constituer de for-

midables lieux d'accueil pour les collaborateurs et également pour les assurés. Et à devenir ainsi les agences de demain.

Éloge du parrainage

Pour aider les nouvelles collaboratrices à intégrer les nouveaux process, mais aussi la culture de l'entreprise, un parrainage a été mis en place. Au sein d'IPECA, des personnes se sont tout de suite portées volontaires. Malgré la distance, avoir ainsi un interlocuteur privilégié a sans aucun doute été un accélérateur d'intégration, ou tout au moins un facilitateur. Aujourd'hui, ce parrainage perdure, bien que la mise en route soit maintenant effective. Un petit coup de pouce, un petit conseil, sont toujours les bienvenus.

Et pour garder le contact, il y a aussi le groupe Teams, où fleurissent chaque matin billets d'humeur et brins d'humour !

Enfin une réunion annuelle du personnel en présentiel

En septembre 2020, du fait des restrictions sanitaires, la réunion du personnel s'était tenue dans un format hybride présentiel/distanciel. Le 23 septembre 2021, la première réunion de l'Alliance IPECA-MSA a pu se tenir durant une journée entière, au siège de l'Institution, et cette fois-ci totalement en présentiel.





Tous les collaborateurs du GIE IPECA-MSAé ont enfin pu se rencontrer, échanger, se retrouver. Au programme : mot de bienvenue, bilan du plan d'entreprise « Cap 2020 » et lancement du nouveau plan d'entreprise 2022-2025.

Ainsi que 3 tables rondes sur les thèmes suivants :

- « Convergence, relation client et développement »,
- « Prévention et action sociale »,
- « Organisation et modes de travail ».

Une journée riche en contenus et en échanges. Un temps fort salué par toutes et tous !

Et demain ?

« Pour 2022, l'un de nos challenges consiste à trouver de nouvelles idées pour garder le contact, pour créer de nouveaux espaces de convivialité même à distance, tout en tenant compte de la sécurité informatique. »

C'est une mission qu'Isabelle Khazem, Assistante de Direction générale et Responsable de la communication interne, prend très à cœur.

Télétravail, une exception devenue souvent la règle en 2021

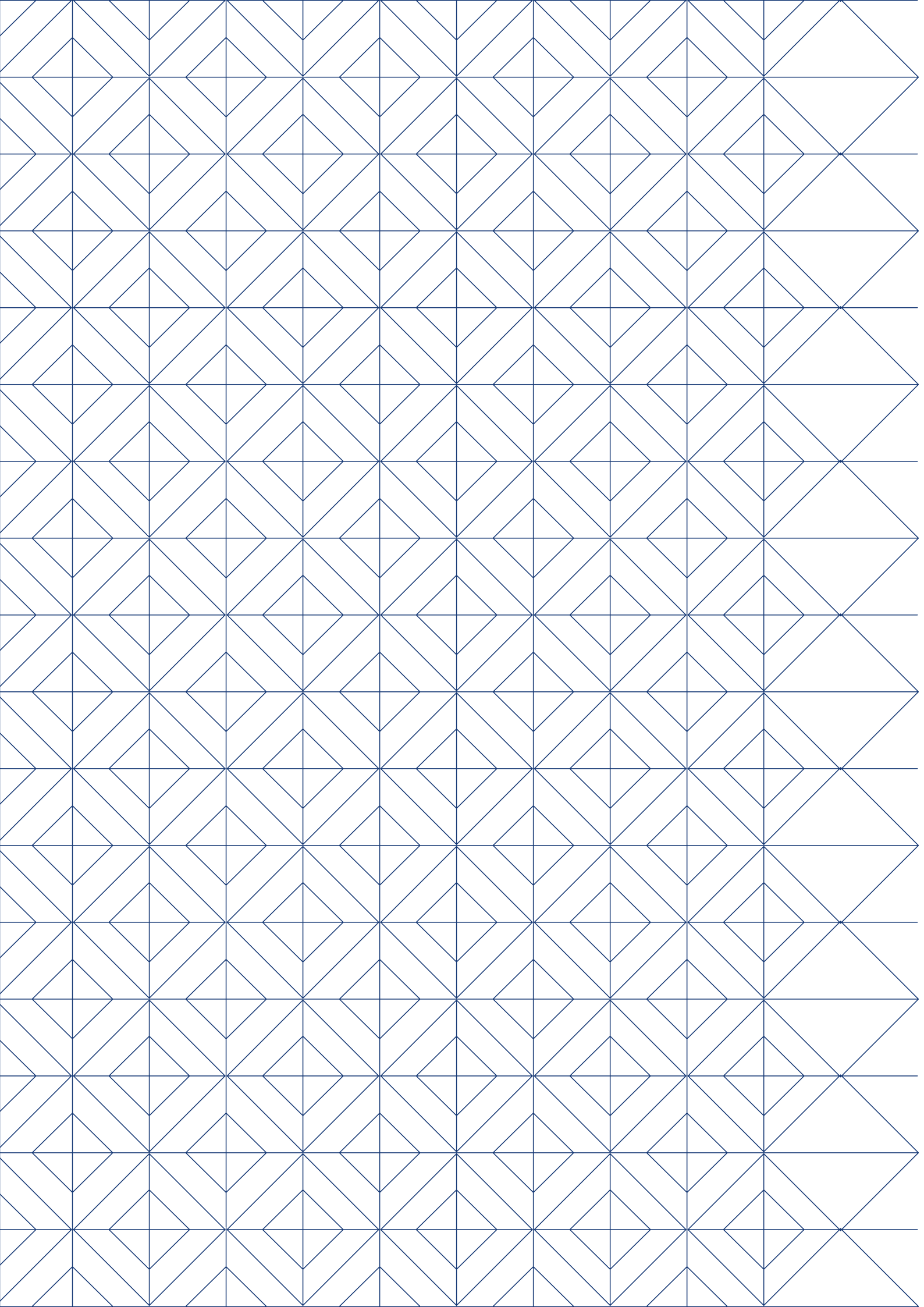
En 2021, les collaborateurs ont été en télétravail pratiquement 5 jours sur 5 jusqu'au mois de juin inclus. Sachant que pour assurer le fonctionnement, la présence sur le site d'un minimum de personnes en présentiel est toutefois nécessaire. À compter du 1^{er} juillet 2021, 2 jours de télétravail étaient proposés aux salariés qui le souhaitaient. Et à partir du 20 novembre, la 3^{ème} vague du Covid entraînait de facto un retour à 5 jours de télétravail, et ce, jusqu'à la fin d'année.



« L'année 2021 a été très intense en termes d'organisation et d'encadrement, il a fallu donner beaucoup d'écoute, d'attention, et le plus souvent à distance. »

Christine Nazar,

Responsable des ressources humaines





IPECA PRÉVOYANCE / 5 rue Paul Barruel / 75740 Paris cedex 15

Institution de Prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale, relevant de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex.

Ref. : INE ZC C-A2 mai 2022 / Imprimé sur du papier recyclé.
Ne pas jeter sur la voie publique.